

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 26/17**

Le VINGT-CINQ MARS de l'an deux mille vingt-six, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Mireille CAROLI, Patricia COGNET, Virginie CORMERAIS, Corinne LACOSTE, Sandra MARFAING,*  
*MM Kevin AUBARET, Pierre BARRIE, Christian BERNIAC, Benoît COUTURIER, Arnaud HILLION, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA*

Procurations : *Mme Catherine REMIGY à Corinne LACOSTE, Marie LAZORTHES à Véronique HAITCE*

Date de convocation : 20 mars 2026

Secrétaire de séance : Kevin AUBARET

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Votants : 15                  Pour : 15                  Contre : 0                  Abstentions : 0

**Objet : Désignation des délégués titulaires et suppléants au sein du SMRAD**

Madame le Maire expose à son Conseil Municipal, la nécessité de procéder à l'élection des délégués appelés à représenter la commune au sein du SMRAD (Syndicat Mixte pour la Réhabilitation de l'Ancienne Décharge de Drémil-Lafage), conformément à l'article L 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La commune sera représentée par un délégué titulaire qui pourra le cas échéant, se faire remplacer par un délégué suppléant.

Entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne à l'unanimité :

- Monsieur Christian BERNIAC, titulaire au SMRAD (Syndicat Mixte pour la Réhabilitation de l'Ancienne Décharge de Drémil-Lafage).
- Monsieur Laurent ZANDONA, suppléant au SMRAD (Syndicat Mixte pour la Réhabilitation de l'Ancienne Décharge de Drémil-Lafage).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 25 mars 2026.

Fait à Goyrans, le 25 mars 2026.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans